



# Rapport du maire

**Claude Trudel**

Maire de l'arrondissement de Verdun

Responsable de la sécurité publique au comité exécutif

de la Ville de Montréal

**déposé lors de l'assemblée ordinaire**

**du Conseil d'arrondissement**

**le 7 juin 2011**

Chers concitoyens,

Je suis fier de vous présenter, ce soir encore, le bilan de nos actions réalisées depuis juin 2010. Fier car, comme vous le constaterez, Verdun a récolté le fruit de nos efforts réalisés en étroite collaboration avec ses résidents qui ont participé très activement à toutes les séances d'information et de consultation tenues pour bonifier les projets mis sur la table.

Une fois de plus, la liste de nos réalisations est longue.

### **Actualisation du Plan d'urbanisme**

Ainsi le 8 février dernier, nous avons adopté ce que j'appelle la « pièce maîtresse » du développement de Verdun, c'est-à-dire le chapitre de Verdun du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

Mes collègues du conseil d'arrondissement et les membres de l'administration verdunoise n'ont pas caché leur satisfaction des résultats obtenus à la suite d'une démarche hautement démocratique qui a permis à des centaines de citoyens de s'exprimer dans le cadre du processus de concertation que nous avons amorcé au lendemain de la dernière élection.

Ainsi que je l'ai répété à plusieurs reprises, l'exercice mené consistait à apporter des modifications au chapitre de l'arrondissement de Verdun du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal afin de rendre compte de la mise à jour de certains enjeux et d'en préciser les orientations pour les cinq prochaines années.

Notre plan d'urbanisme définit désormais encore mieux le cadre d'intervention qui assurera le développement durable et harmonieux de notre bel arrondissement.

Par exemple, dans le quartier de L'Île-des-Soeurs, le plan d'urbanisme mis à jour permet désormais la démolition des entrepôts situés le long du chemin du Golf et la construction de bâtiments résidentiels locatifs. Ces terrains entièrement privés créent une barrière physique et visuelle au fleuve. La requalification de ce secteur commercial en secteur résidentiel permettra de donner accès aux berges de ce secteur à tous les citoyens de l'île.

Dans le quartier de Desmarchais-Crawford, le plan d'urbanisme modernisé assure désormais la protection du patrimoine des grands ensembles bâtis, principalement des maisons connues sous le nom de maisons de style « *wartime* ».

Le plan actualisé nous permettra aussi de préserver le patrimoine bâti et naturel de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas. Dans cette optique, nous entendons encadrer la préservation de tout ou d'une partie de certains bâtiments présentant un intérêt patrimonial, établir, en concertation avec l'Institut, une aire de conservation à des fins environnementales, convenir avec le Douglas de l'emplacement et de l'implantation d'un sentier pédestre et cyclable qui tiendra compte du respect du cadre de développement projeté et de la sécurité des patients et, enfin, procéder par plan d'ensemble pour la planification du projet de construction du nouvel hôpital.

Dans le quartier de Wellington-de-l'Église, nous élaborerons un plan d'embellissement du domaine public et permettrons de nouveaux usages, notamment celui de restaurants de type micro brasserie, ce qui contribuera à l'animation des rues Wellington et de l'Église.

### **Création d'un pôle culturel**

Plusieurs le savent maintenant, la création d'un pôle culturel est une de nos priorités, sinon NOTRE priorité. Bien que j'aurais souhaité un résultat plus immédiat, je suis heureux de vous faire savoir que le dossier de la salle de spectacle chemine normalement. J'espère être en mesure d'annoncer sa réalisation d'ici la fin de l'été de façon à ce que nous puissions l'inaugurer à la fin de 2013. D'autres projets culturels aussi porteurs seront livrés très prochainement. La réfection de la Maison Nivard-De Saint-Dizier est presque terminée et on prévoit son ouverture en septembre. L'Orchestre symphonique de Montréal y donnera même un concert en plein air, le 28 juillet, pour marquer le 300<sup>e</sup> anniversaire de ce joyau qui portera le nom officiel de Maison Nivard-De Saint-Dizier – musée et site archéologique.

À L'Île-des-Sœurs, nous prévoyons inaugurer la Maison intergénérationnelle en septembre. Comme vous le savez sans doute, cette ancienne station-service ESSO, construite selon les plans du célèbre architecte Mies van der Rohe, a fait l'objet d'une citation par la Ville de Montréal. La gestion quotidienne de ce lieu de rassemblement pour les jeunes et les aînés sera assurée par Action Surveillance Verdun.

*Scènes d'été* présente, cet été encore, une programmation riche et variée dans les parcs de l'arrondissement. Florence K. ouvre notre saison 2011, le 9 juin au parc de l'Honorable-George-O'Reilly, près du Natatorium.

La piste de danse, toujours aussi populaire, continuera de faire la joie de centaines de citoyens qui seront sans doute heureux de constater l'agrandissement du toit et les travaux de réfection du plancher qui sont en cours, grâce, en partie, à la somme de 83 810 \$ recueillie dans le cadre du Programme d'Hydro-Québec « Mieux Consommer ». L'arrondissement, pour sa part, y investit un montant de 26 000 \$.

Et, encore cette année, *Montréal Complètement cirque* présente un *Weekend Cirque à Verdun* dans sa programmation. Cette activité se déroulera les 15, 16 et 17 juillet prochain au studio B de l'édifice Guy-Gagnon, site de notre future salle de spectacle.

### **Sport et loisir**

Les réalisations ne manquent pas non plus en sport et loisir.

Nous avons inauguré, en janvier, la patinoire réfrigérée, don de la Fondation des Canadiens pour l'enfance. Ce fut un succès de fréquentation dès le début. Je vous informe que nous développons présentement un programme d'activités pour assurer l'utilisation de cet équipement exceptionnel hors saison d'hiver. Ces activités devraient débiter à la fin du mois de juillet, sitôt terminés les travaux d'aménagement paysager actuellement en cours aux abords de la patinoire réfrigérée.

Le Parc Beatty existant sera réaménagé pour les tout petits et un nouveau parc sera aménagé un peu plus loin à l'ouest pour les 6-12 ans.

Dans le quartier de L'Île-des-Sœurs, nous aménagerons le Parc Maynard-Ferguson en deux phases à compter de cette année.

Enfin, l'espace vacant situé à l'angle des rues de Verdun et de l'Église, sera converti en îlot de fraîcheur et deviendra le Parc Philippe-Zotique-Millette, ainsi nommé en l'honneur du 9<sup>e</sup> maire de Verdun.

Le dossier du Centre aquatique suit son cours plus lentement que prévu en raison d'un montage financier particulièrement complexe et l'absence, dans l'immédiat, d'un programme de financement adéquat. Nous continuons assidûment nos représentations auprès des divers paliers de gouvernement. Ce projet se réalisera et nous y mettons tous les efforts pour y parvenir dans les meilleurs délais.

Une entente entre les parties m'empêche de commenter le dossier du golf de L'Île-des-Sœurs. Sachez cependant que celui-ci évolue et que des solutions satisfaisantes tant pour nous que pour le promoteur devraient être dégagées d'ici peu. Une chose est certaine, cependant : il y aura du golf à L'Île-des-Sœurs cet été.

Enfin, comme à chaque année, de nombreuses activités sportives se tiendront dans les parcs de l'arrondissement avec l'appui d'organismes locaux que nous remercions sincèrement. Tennis, football, soccer, baseball, basketball, pour ne nommer que ceux-là, seront encore au rendez-vous. Et nous déployons beaucoup d'énergie à restaurer le tennis Woodland, un site exceptionnel pour les amateurs de tennis en terre battue.

## **Environnement**

L'environnement demeure une priorité pour notre administration.

Au chapitre de la collecte des matières résiduelles, Verdun continue à se démarquer de belle façon et de faire l'envie et l'admiration de nombreux arrondissements et d'aussi nombreuses villes de la région métropolitaine. Je tiens à remercier les citoyens de leur précieuse collaboration. Ils sont les premiers artisans et les grands responsables de ce succès.

Un nouveau projet pilote, la collecte de résidus alimentaires, a démarré le 2 juin dans le secteur 4. Les résidants de ce secteur sont invités à s'inscrire à ce projet pilote en composant le 311 ou via le site Web de l'arrondissement. Décidément, notre arrondissement est un véritable laboratoire en ce qui a trait à la collecte des matières résiduelles!

Nous avons procédé, au cours des deux dernières années, à la revitalisation des ruelles afin de les convertir en ruelles vertes avec la participation des citoyens concernés. Considérant l'immense succès rencontré par cette initiative et l'enthousiaste demande des résidents concernés, inutile de dire que le programme se poursuit cette année.

En mai dernier, nous avons adopté une nouvelle politique qui favorise la stérilisation des animaux de compagnie et qui interdit la présence de chiens dans le Boisé Saint-Paul afin préserver ce site exceptionnel. Par contre, les animaux en laisse seront désormais admis dans les autres parcs de l'arrondissement, sauf dans les aires de jeux pour enfants.

Et, parce que Verdun aime se démarquer et répondre de façon originale aux besoins nouveaux, nous venons d'adopter une Charte du bon comportement du gardien d'un animal domestique.

## **Travaux publics, sécurité et circulation**

Les projets demeurent nombreux en matière de Travaux publics, de sécurité et de circulation.

Par exemple, l'agrandissement de la caserne 67 de L'Île-des-Sœurs se poursuit et devrait se terminer dans quelques mois.

Les travaux de réaménagement des entrées et sorties de L'Île-des-Sœurs ont recommencé depuis la mi-mai et en sont rendus à la phase finale. Notre objectif est de rouvrir la sortie 5 de l'autoroute Bonaventure le plus rapidement possible en août. Il restera ensuite à terminer certains travaux d'aménagement paysager et à procéder à la réfection du pavage de l'entrée 57.

À l'entrée de L'Île-des-Sœurs, les travaux de marquage qui ont été effectués offrent déjà une meilleure fluidité de circulation à l'approche du carrefour. Nous sommes à compléter les travaux d'éclairage et bientôt, l'œuvre d'art, dont l'essentiel sera conservé par respect pour ses concepteurs, gagnants d'un concours pancanadien, se présentera sous un visage différent et dans une meilleure adaptation à l'environnement. Le rappel de l'importance des espaces verts de l'Île sera mieux marqué.

De plus, nous entreprendrons au cours des prochaines semaines des travaux de marquage en vue de rendre les intersections plus sécuritaires pour les automobilistes, pour les cyclistes et pour les piétons. C'est ce qu'on a surnommé l'« Opération Dégagement visuel des intersections ». Cette opération sera réalisée dans les trois quartiers de l'arrondissement, autant dans les zones commerciales que résidentielles. Des réaménagements seront toutefois à prévoir dans certaines zones de livraison, de débarcadère, de taxi, de stationnement SRRR, de même que pour certains espaces de stationnement pour personnes handicapées. Une analyse « cas par cas » sera effectuée dans toutes ces situations particulières. Notre objectif est qu'à la fin du processus, les 1 300 intersections de l'arrondissement soient « sécurisées » pour le bénéfice des usagers.

Parallèlement à cette opération, l'arrondissement procédera à divers travaux de réfection de chaussées et de trottoirs.

Parmi les travaux d'envergure, mentionnons notamment ceux de la rue Bannantyne, entre la 5<sup>e</sup> Avenue et la rue Egan, et ceux de la rue Argyle, entre le boulevard Champlain et la rue Bannantyne. Sur ces deux tronçons, il s'agit de reconstruction complète, incluant les infrastructures souterraines d'aqueduc, d'égouts et de services.

### **Nouvelle école primaire à L'Île-des-Sœurs**

Le dossier de l'école primaire de l'Île des Sœurs demeure, bien sûr, une priorité. Afin de bonifier le projet de construction dans une petite portion du parc de la Fontaine, nous avons annoncé la suspension temporaire du processus devant mener à l'adoption finale du règlement de zonage élaboré à cette fin et la création d'un comité de travail formé d'une douzaine de résidants des zones contiguës, de membres de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, de représentants de l'arrondissement.

Le comité a d'ailleurs tenu une première rencontre, fructueuse, m'a-t-on dit, hier soir. Une seconde rencontre est prévue le 13 juin.

Je le répète : nous sommes toujours convaincus que la seule solution demeure la construction de la nouvelle école primaire dans une petite partie, moins de 10% prise en grande partie à même un stationnement, du parc de la Fontaine. C'est le seul endroit appartenant à l'arrondissement qui est disponible, valable et convenable.

**Conclusion**

Comme vous pouvez le constater, Verdun bouge, s'anime et se développe. Le nombre de projets résidentiels, incluant les logements sociaux, augmente ; le nombre d'activités sociocommunitaires explose dans tous les quartiers... Verdun est un endroit de choix pour toute personne cherchant une qualité de vie exceptionnelle.

Au début de ce bilan, j'ai remercié les citoyens de leur contribution à la réalisation de nos projets. Je m'en voudrais de ne pas saluer le travail efficace et soutenu des mes collègues du conseil d'arrondissement et des membres de l'administration. Tous, élus comme fonctionnaires, sont également responsables du dynamisme toujours renouvelé de notre communauté.

À vous tous et toutes, je souhaite de profiter grandement de l'été qui approche et de vivre pleinement les activités au programme chez nous.

Je vous remercie de votre attention.